



Sources d'identité de confiance :

passeport (tous pays),
carte nationale d'identité (zone Euro),
titre de séjour définitif,
acte de naissance, livret de famille (enfant)
dispositif numérique d'identification agréé.



**Attention : la carte vitale
n'est pas un document
d'identité !**



Si besoin, faites rapidement
corriger vos traits d'identité
auprès de l'état civil de votre
commune ou auprès de l'INSEE.

Pour corriger vos traits d'identité sur le site de l'INSEE:
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454>

L'INS ou l'Identité Nationale de Santé est une identité numérique unique à chacun et immuable qui permet de vous identifier. Elle est constituée de 5 traits d'identité différents; votre nom de naissance, votre prénom de naissance, votre date de naissance, votre sexe et votre lieu de naissance.

Cela crée un numéro qui correspond à votre numéro de sécurité sociale, trouvable notamment sur www.monespacesante.fr ou sur votre carte de sécurité sociale.

L'INS permet de vous identifier facilement dans la France entière, et de personnaliser votre prise en charge suivant vos besoins et antécédents médicaux.



Hôpitaux de lannemezan

644 Route de Toulouse - 65308 Lannemezan CEDEX



IDENTITO VIGILANCE

MON IDENTITÉ C'EST MA SÉCURITÉ

LE BON SOIN POUR LE BON PATIENT



AIDEZ-NOUS À PRENDRE SOINS DE VOUS

Hôpitaux de lannemezan

Utiliser le bon dossier médical



Bien vous identifier pour bien vous soigner

Pourquoi est-ce important ?



LA BONNE IDENTIFICATION DES DONNEES DE SANTE CONDITIONNE LA SECURITE DES ECHANGES D'INFORMATIONS ENTRE PROFESSIONNELS TOUT AU LONG DU PARCOURS DE SANTE

Réaliser les bons soins



Partager les bonnes informations



Passer les bons examens



Recevoir le bon traitement



Pensez à vous munir d'une pièce d'identité pour chaque rendez-vous avec un professionnel de santé.